

**SAUVEZ DES VIES  
RESTEZ  
PRUDENTS**



« Eté : le samedi 20/06 ».

« Fête des Mères : le  
dimanche 7/06.

Fête des Pères : le  
dimanche 21/06 ».

### VIE COMMUNALE :

**Réunion du Conseil municipal (salle polyvalente) :** Le jeudi 11/06 à 19h30.

#### **Nouveau conseil municipal :**

Suite aux élections municipales du 15 mars, les nouveaux élus sont entrés en fonction le jeudi 28 mai lors d'une séance de conseil municipal :

Maire élu : M. PIEDVACHE Bernard

1<sup>er</sup> adjoint : M. GUINARD Hubert (agents techniques, bâtiments communaux, travaux et associations).

2<sup>ème</sup> adjointe : Mme BROUCK Sylvie (affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires, bibliothèque).

3<sup>ème</sup> adjointe : Mme BERTHELOT Eliane (affaires sociales, cimetière).

Conseillers délégués : Mme CLAPIER Cécilia (communication et formation) et M. LUCE Olivier (voirie et espace rural).

#### **Ouverture de la Mairie :**

A partir du mardi 02/06, la Mairie est ouverte :

- Le lundi, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Le samedi de 9h à 12h.
- Fermée le mercredi et le vendredi.

#### **Distribution masques en tissu :**

La distribution a eu lieu le samedi 23/05.

1 masque par habitant – Enfant à partir de 10 ans.

Pour les personnes n'ayant pas pu se déplacer, il est possible de venir récupérer le(s) masque(s) en Mairie aux heures d'ouverture.

#### **Ouverture de l'Agence postale :**

A partir du mardi 02/06, l'Agence postale est ouverte :

- Du lundi au samedi de 9h à 12h.

Téléphone : 02.99.61.58.69

#### **Lotissement Les Lavandières :**

Il reste un lot à vendre au cœur du lotissement de 575m<sup>2</sup>.

Un lotissement idéalement placé de par sa proximité du centre bourg mais également bordant un plan d'eau de 3ha, agrémenté de nombreux jeux et d'un parcours pédestre.

Renseignements à la Mairie.

### PAVOISEMENT :

Le 08/06 : Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.

Le 18/06 : Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

#### **SMICTOM :**

##### **Collecte des déchets :**

Bac vert : le mercredi 03 et les mardis 09, 16, 23 et 30/06.

Bac jaune : les vendredis 12 et 26/06.

[www.smictom-centreouest35.fr](http://www.smictom-centreouest35.fr).

#### **Déchèterie Montauban :**

Jours et horaires habituels modifiés. Nombre de personnes limitées.

**Principe d'alternance pair /impair selon la semaine et le n° de plaque d'immatriculation du véhicule.**

**Semaine du 1<sup>er</sup> au 6/06 :  
semaine 23 donc impair.**

Seuls les véhicules dont le nombre sur la plaque d'immatriculation est impair sont autorisés d'accès.

**Ouverture le lundi, le mercredi et le samedi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.**

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 02.99.61.76.64

La bibliothèque **rouvre ses locaux au public à partir du mercredi 10/06 à 14h30**. La période permet de mettre fin au drive et d'accéder à nouveau aux fonds de la bibliothèque.

Toutefois, des **mesures règlementaires sont à respecter** :

- Port du masque obligatoire.
- Utilisation du gel hydro alcoolique à l'entrée de la bibliothèque.
- 10 personnes maximum dans les locaux en même temps.
- Pas de lecture sur place.
- Temps de présence limité au temps de la recherche de documents et à l'enregistrement des prêts.

N'hésitez pas à prendre **contact par mail ou par téléphone** pour réserver des documents.

Des nouveautés sont arrivées :

### **Romans enfants**

"Enquête au collège"

Jean-Pilippe ARROU-VIGNOD

"Les Humanimaux : l'Enserpent"

Eric SIMARD

### **Romans adolescents**

Les derniers tomes de la Passe-Miroir

Christelle DABOS

### **Romans adultes**

"Même les arbres s'en souviennent"

Christian SIGNOL



### **Horaires d'ouverture :**

Mercredi de 14h30 à 18h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h30

[bibliotheque.boisgervilly@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.boisgervilly@wanadoo.fr)

## RELEVÉ PLUVIOMETRIQUE 2020 :

Le relevé des précipitations se fait quotidiennement dans le bourg de Boisgervilly.

Mois	Boisgervilly (Bourg)		Moyenne sur le Dpt 35 de 1988 à 2012 Source Météo France
	2019	2020	
Janvier	51 mm	78 mm	98 mm
Février	48 mm	93 mm	32 mm
Mars	45 mm	53 mm	31 mm
Avril	60 mm	65 mm	69 mm
Mai	44 mm	43 mm	61 mm
<b>TOTAL</b>	<b>248 mm</b>	<b>332 mm</b>	<b>291 mm</b>

## ENFANCE ET JEUNESSE :

### Ecole publique « La Rose des Vents » :

Nouvelle inscription année scolaire 2020-2021

Il est **nécessaire de vous présenter en Mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile** afin d'obtenir un certificat d'inscription à transmettre à la directrice de l'école.

**Ecole publique « La Rose des Vents » : 02.99.06.49.70.**

### Services périscolaires :

A partir du 2/06, les services municipaux ouvrent progressivement selon les modalités suivantes, adaptées aux consignes sanitaires.

**Attention : toutes les inscriptions réalisées pour la période du 2/06 au 03/07 sur le portail famille ont été automatiquement annulées.**

Il est impératif de procéder à de nouvelles inscriptions selon les nouvelles modalités pour bénéficier de ces services. Les nouvelles inscriptions peuvent se faire depuis le mardi 26/05. Dans la mesure du possible, merci de faire les inscriptions au plus tôt et pour toute la période.

**Garderie du matin (du 02/06 au 03/07) :** ce service reste fermé (sauf pour l'accueil des enfants prioritaires, avec inscriptions obligatoires par mail : [centredeloisirs-boisgervilly@orange.fr](mailto:centredeloisirs-boisgervilly@orange.fr) en donnant les jours et horaires précis).

### Restauration scolaire :

Du lundi 08/06 au vendredi 03/07 : le service de restauration collective reprend.

Les inscriptions sur le Portail famille pour la restauration scolaire seront obligatoires à partir du lundi 08/06 au plus tard à 12h la veille (à l'exception du vendredi 12h pour le lundi).

**Accueil périscolaire du soir :** du 02/06 au 03/07 : ouvert de 16h30 à 18h dans les locaux de l'école.

Les familles souhaitant bénéficier de l'accueil du soir doivent impérativement s'inscrire sur le portail famille au plus tard à 12 la veille (à l'exception du vendredi 12h pour le lundi).

**Accueil de Loisirs Mercredi :** ouvert du mercredi 03/06 au mercredi 01/07 de 8h à 18h.

Pour le moment, l'accueil est possible uniquement pour les enfants ayant repris l'école (à partir de la Grande Section) et pour les enfants de l'accueil prioritaire. Capacité d'accueil réduite. Réservations au plus tard 8 jours avant.

Contact : 02.99.06.48.83

[centredeloisirs-boisgervilly@orange.fr](mailto:centredeloisirs-boisgervilly@orange.fr)

## VIE ASSOCIATIVE :

**Rubrique réservée à toutes les associations.**

Il n'est pas prévu de reprise des activités associatives pour le moment.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Suite au déconfinement du 11 mai dernier, les services aux habitants ont ouvert de nouveau leurs portes. Afin de poursuivre la lutte contre la propagation du Covid-19 et garantir la protection des usagers et des agents de la collectivité, les modalités d'accueil sont modifiées. **L'accueil du public est assuré uniquement sur rendez-vous avec port du masque obligatoire.**

**Les contacts par mail et téléphone sont à privilégier. Les accueils de groupe (espaces jeux, animations lecture, etc.) sont suspendus jusqu'à la rentrée scolaire de septembre.**

### MSAP :

L'espace France Services (ex Maison de services au public), situé rue de Gaël à Saint-Méen-le-Grand, aide les habitants dans leurs démarches administratives de la vie quotidienne.

L'accueil du public de l'espace France Services est assuré uniquement sur rendez-vous. Le port du masque est obligatoire pour les usagers et les agents. Les usagers devront être ponctuels et sont invités à se munir de leur stylo. Du gel hydroalcoolique sera à leur disposition.

**Pour prendre rendez-vous** avec les partenaires de l'espace France Services 02 99 09 44 56 / msap@stmeen-montauban.fr . Du mardi au vendredi : 8h30-12h30 /13h30-17h et le dernier samedi du mois : 10h-13h

### Le transport à la demande :

Le transport à la demande (TàD) est destiné aux habitants du territoire de plus de 65 ans et/ou présentant un handicap (TàD services) et aux personnes en insertion et/ou recherche d'emploi (TàD emploi).

L'utilisateur devra se présenter seul. Le port du masque est obligatoire pour les utilisateurs. **Un accompagnant sera autorisé pour motif médical.**

Pour tous renseignements sur les conditions d'accès au service, contacter le 02 99 06 54 92.

Pour réserver son trajet, contacter la Communauté de communes la veille avant midi au 02.99.06.54.92

La Communauté de communes propose à la location des vélos à assistance électrique. Au vu du succès de ce service, il existe une liste d'attente. Renseignements au 02 99 06 54 92.

### L'habitat :

Dans le cadre de sa politique habitat, la Communauté de communes propose différentes aides financières pour des projets de rénovation, d'amélioration de l'habitat ou d'acquisition.

Des permanences des partenaires de l'habitat sont assurées. Contacter l'espace France Services (02 99 09 44 56 / msap@stmeen-montauban.fr) ou l'accueil Communauté de communes (02 99 06 54 92 / [accueil@stmeen-montauban.fr](mailto:accueil@stmeen-montauban.fr))

## ENVIRONNEMENT :

Il est rappelé que le brûlage à l'air libre des déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies et arbustes, élagage, débroussaillage et autres pratiques similaires) est interdit tout au long de l'année.

Ils sont considérés comme déchets ménagers et doivent être déposés en déchetterie.

**Autre alternative : recyclez vos déchets verts dans votre jardin !**

Tontes, tailles et feuilles mortes sont des ressources gratuites pour votre jardin. Utilisez-les en paillage ou en compostage avec vos déchets de cuisine. Le broyat peut aussi être utilisé pour les litières d'animaux domestiques, pour les aménagements paysagers ou pour faire une allée de jardin. Vos branchages peuvent servir de tuteurs pour votre potager ou bien encore de fagots pour allumer votre barbecue.

## REGION BRETAGNE : TRANSPORT SCOLAIRE BREIZHGO

*Inscription en ligne au transport scolaire – BREIZHGO - Simple et rapide.*

### Pourquoi s'inscrire en ligne ?

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site [www.breizgo.bzh](http://www.breizgo.bzh) à compter de la fin mai. Au-delà du 15/07, une majoration de 30€ pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un mail vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

### L'inscription en ligne, c'est :

- Un espace unique pour l'inscription de vos enfants
- Accessible 7 jours/7 et 24h/24
- Simple et rapide.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont préremplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à les valider.

**RENSEIGNEMENTS**

Site internet : [www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh)

 **02 99 300 300** Prix d'un appel local

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

Contactez-nous via le formulaire en ligne : [www.breizhgo.bzh/nous-contacter](http://www.breizhgo.bzh/nous-contacter)

## GESTE DU MOIS : PORT DU MASQUE EN TISSU DISTRIBUE AUX HABITANTS

### COMMENT METTRE CE MASQUE ?

- Avant et après l'usage du masque et avant de les toucher, **se laver les mains et le visage.**
- **Prenez le masque de l'extérieur, positionnez-le sur le visage en couvrant le nez, la bouche et le menton ; tissu bleu côté peau (l'étiquette se retrouve à l'extérieur, en bas à droite du visage).**
- Après l'avoir positionné correctement, **ne touchez plus le masque avec vos mains.**
- Le filtre est déjà à l'intérieur du masque, il n'y a donc pas à s'en occuper.
- Le masque peut être porté 4 h maximum.

***Ce masque ne remplace en aucun cas les gestes barrières qui sont essentiels (lavage régulier des mains, distanciation physique).***

+ D'INFOS :

[www.stmeen-montauban.fr](http://www.stmeen-montauban.fr)



## PERMANENCES A LA MAIRIE : 02.99.06.42.05

**Maire : M. Bernard PIEDVACHE** : le samedi matin de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous.

**Les Adjoints** (M. GUINARD, Mme BROUCK, Mme BERTHELOT) sur rendez-vous.

**Conseillers Départementaux : Mme DAUGAN et M. GUITTON**

Prendre rendez-vous au secrétariat des élus au 02.99.02.35.17.